

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY

Séance du : 15 décembre 2015

Convocation du : 3 décembre 2015

Objet : SERVICES AUX HABITANTS

Educateur de prévention : demande de subvention

L'an deux mille quinze, le quinze décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de Jean-Marie Bernard, Président.

Etaient présents : M. Lonni, M. Barthelemy, JM Bernard, B. Lapeyre, A. Laurens, M. Ricou-Charles, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, R. Frey, P. Schiazza, JM Gueyraud, F. Gascard, M. Chautant, F. Galmiche, T. Gau, J. Revoux, JF Contoz, R. Moreau, J. Bourbousse, N. Ferrere, C. Aubert, M. Ventre, B. Saudemont, C. Marseille, M. Gaignaire, F. Gatounes, J. Marcellin

Pouvoirs : Thomas Michel absent a donné pouvoir à Bernadette Lapeyre
 Fabienne Darini absente a donné pouvoir à Bernadette Saudemont
 Jean-Paul Artigues absent a donné pouvoir à René Moreau

Le Président Jean Marie Bernard invite Monique Barthelemy Vice Présidente chargée des services aux habitants à présenter le dossier.

Madame Barthelemy rappelle que la Mission Prévention a été mise en place en 2011. En effet les Communautés de Communes du Laragnais, Serrois, Buëch Dévoluy et Haut-Buëch avaient alors décidé de mutualiser leurs moyens pour recruter un animateur de lien social, afin de prévenir les actes de délinquance, les conduites à risque et intervenir auprès des jeunes en difficultés.

La mission prévention est aujourd'hui pilotée par la Communauté de Communes Buëch Dévoluy.

Pour l'année 2016, la Vice-présidente propose de solliciter le concours des financeurs Etat (FIPD), Conseil Régional ainsi que du Département, pour les actions mises en œuvre dans le cadre des missions confiées et pour le poste d'animateur.

La participation des Communautés de Communes partenaires citées ci-dessus étant calculée sur le solde au prorata de leurs populations.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20151215-De109_2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2015

Publication : 21/12/2015

Pour le Président
par délégation



Madame Monique Barthelemy propose de solliciter les partenaires financiers selon le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Services extérieurs	1 000 €	FIPD	3 000 €
		Département	15 000 €
Autres services extérieurs	6 000 €	Région	7 000 €
		Communautés de Communes	20 000 €
Charges de personnel	38 000 €	dont CC Laragnais	7 452 €
Educateur de prévention 1 ETP	38 000 €	dont CC Serrois	2 986 €
		dont CC Haut Buëch	2 312 €
		dont CC Buëch Dévoluy	7 250 €
Total	45 000 €	Total	45 000 €

Après avoir entendu, le conseil communautaire approuve à l'unanimité le plan de financement proposé et la demande de subvention correspondante.

votants : 31 dont 3 pouvoirs	pour : 31	abstention : 0	contre : 0
------------------------------	-----------	----------------	------------

Ainsi fait et délibéré à
La Roche des Arnauds,
les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20151215-De109_2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2015

Publication : 21/12/2015

Pour le Président
par délégation

Jean-Marie Bernard

